tennis club
résidence walferdange

Walferdange, le 8 décembre 2021

Administration communale de Walferdange
Collège des bourgmestre et échevins
Place de la Mairie,
B.P. 1
L-7201 WALFERDANGE

Concerne: Projet de construction d'un nouveau Pavillon entre le « Pavillon Cricket » et les terrains de tennis du TC Résidence Walferdange

Monsieur le Bourgmestre, Madame et Monsieur les Échevins,

Suite à l'entrevue constructive que le TCR Walferdange (ci-après « le TCRW ») a eue avec le collège échevinal le 1er décembre 2021, nous aimerions vous faire parvenir **notre position** concernant la construction d'un nouveau projet sur le site à côté des terrains de tennis.

Le TCRW, club qui a fêté ses 50 ans en 2015 est actuellement le 2e club de sport de la commune ayant le plus grand nombre de membres (407 en 2021). Depuis toutes ces années, le club a fait en sorte que les jeunes et moins jeunes puissent pratiquer le tennis à tout niveau dans la commune de Walferdange. Avec notre club-house, géré par nos soins, nous avons largement contribué à animer la vie sociale de la commune pendant des années.

Concernant la construction du nouveau Pavillon, il est à noter que le TCRW n'a jamais été demandeur d'un investissement d'une telle ampleur, mais a d'autres priorités qui lui tiennent très à cœur :

- **disposer d'un club-house pour garantir un bon fonctionnement de notre club et une bonne ambiance entre les membres de notre club**
- **avoir une infrastructure adaptée au tennis pendant des périodes pour lesquelles il n'est pas possible de jouer à l'extérieur** (entre octobre et avril)

Or, si le collège échevinal décide de poursuivre ce projet, le TCRW pourrait soutenir le projet si les conditions et remarques suivantes sont prises en compte. Ces points sont essentiels pour que le club puisse garder sa dynamique, progresser, s'agrandir et satisfaire ses 407 membres actuels.

Infrastructure pour l'hiver

Pendant l'automne et l'hiver, le nombre de personnes qui se promènent autour des terrains de tennis est très limité. Afin que le futur exploitant du Pavillon puisse accueillir aussi les 407 membres de notre club pendant les 7 mois de l'année lors desquels les courts sont fermés, il est essentiel que le TCRW puisse profiter d'une bulle *(Traglufthalle)* pour couvrir 2 de ses terrains pendant ces 7 mois (idéalement sur les terrains 2 et 3 à côté du futur bistrot). Voilà pourquoi nous vous demandons de bien vouloir **prévoir la construction d'une bulle dans le budget communal pour l'année 2022**.

Une infrastructure pour l'hiver serait une réelle plus-value pour notre club et la commune (voir notre lettre du 23 novembre 2020). Pour rappel, cela nous permettrait notamment :

- de pouvoir satisfaire à la demande accrue de nos membres pour l'école de tennis pendant les 7 mois durant lesquelles les terrains à l'extérieur sont fermés ;
- de ne plus devoir louer des terrains intérieurs de clubs avoisinants pour l'école de tennis (ce qui devient de plus en plus difficile) et les compétitions en hiver ou en été si les conditions météorologiques ne permettraient pas de jouer à l'extérieur;
- de ne plus perdre des membres (surtout des jeunes joueurs prometteurs) vers les clubs avoisinants ayant des infrastructures pendant toute l'année ;
- de ne plus perdre des entraîneurs vers les clubs avoisinants ayant des infrastructures pendant toute l'année ;
- d'animer avec nos membres le site aussi pendant l'automne et l'hiver ce qui profiterait au nouveau projet.

De plus, nous venons d'apprendre que les communes de Schieren et Lorentzweiler vont également construire une bulle et pour rappel, les clubs avoisinants de Spora, Bridel et Mersch disposent déjà de telles infrastructures. Tous les autres clubs de tennis autour de Walferdange auront donc une structure de tennis à partir de la saison hiver dès 2022 ce qui intensifie nos préoccupations citées ci-avant.

Le TCRW est conscient que des pourparlers concernant la construction d'un hall de tennis avec les communes de Lorentzweiler et Steinsel sont en cours. Notre club soutient fortement le projet d'un hall de tennis intercommunal, mais est conscient que la réalisation d'un tel projet peut durer plusieurs années. Une solution intermédiaire s'avère donc nécessaire. Une bulle est une structure ne nécessitant pas de fondations et donc réalisable à court terme. Le TCRW vous a fait parvenir la documentation de deux producteurs de bulles et vous invite à contacter les responsables de la commune et du tennis club de Mersch afin qu'ils puissent répondre à vos questions éventuelles. De plus, nous soutenons la proposition de Monsieur le Bourgmestre d'organiser à court terme une visite de la bulle récemment construite à Mersch.

Comme annoncé et vu la situation confortable de notre club, nous sommes disposés à participer aux frais liés à l'installation. Dans ce contexte, il est à noter que les frais d'installation d'une bulle (ca 180.000€) sont minimes par rapport au projet du Pavillon.

Club-house pour notre club

Le club-house existant avec le fonctionnement actuel constitue un élément clé pour la bonne gestion et l'ambiance du club avec ses 407 membres. Dans notre lettre du 23 novembre 2020 nous avions détaillé les services que le gérant du club-house offre à nos membres. Pour rappel, avec sa gérance actuelle, il a beaucoup de fonctions essentielles au TCRW telles que :

- buvette avec possibilité d'une petite restauration ;
- possibilité de restauration et de réservation de la salle pour les manifestations du TCRW (tournois, Spillerfriess, BBQ de fin de saison, etc) ;
- lieu de rencontre des membres du TCRW ;
- lieu de rencontre avec les équipes adversaires lors du championnat interclubs ;
- lieu de stockage de matériel du TCRW et de ses entraîneurs (matériel informatique, documents liés au championnat, balles, cônes, polos, jogging);
- salle de réunion pour le comité du TCRW ;
- lieu d'information concernant le club (inscription pour l'école de tennis, comment devenir membre, comment réserver un terrain) ;
- surveillance de la bonne utilisation et des réservations des terrains de tennis ;
- vente de balles, de tickets de location des terrains, de vêtements du club et d'autres produits;
- bureau lors des tournois et des rencontres du championnat interclubs ;
- lieu où sont accrochés les photos de nos équipes et exposés nos coupes.

Pour remplir toutes ces fonctions, un club de sport a besoin d'un club-house, c'est une évidence. Voilà pourquoi **nous demandons à ce que le club-house actuel soit prioritairement accessible au TCRW pendant mi-avril jusqu'à octobre.** Le TCRW s'engage de son côté à ne plus servir de boissons et de collations dès que la nouvelle structure aura ouvert ses portes (même si le TCRW reste convaincu que le fait de pouvoir vendre des boissons et saucisses devrait être un droit (intouchable) de chaque club sportif pour générer des revenus). Le TCRW utilisera donc son club-house actuel pour y stocker son matériel et y gérer les démarches administratives nécessaires avant et pendant les matchs de championnat et tournois. Nous pensons effectivement que si toutes ces démarches devaient être faites dans le nouveau Pavillon, cela gênerait non seulement les clients, mais aussi le bon déroulement du service de l'exploitant du futur bistrot.

Nous ne nous opposons nullement à ce que d'autres associations puissent également profiter de notre club-house, chose qui se fait d'ailleurs déjà maintenant sans problèmes (réunion du comité du Walfer Vollekslaf, du basket, du Supporter-Club du basket, fête de fin d'années des enseignants de Walferdange et autres).

Remarques concernant le projet du nouveau Pavillon

Après avoir consulté les plans du futur Pavillon nous avons encore les remarques suivantes à ajouter :

- Le nouveau Pavillon tourne son dos aux infrastructures du tennis. Un grand nombre de personnes qui fréquentent le site viennent pour y regarder du tennis. La nouvelle structure ne dispose d'aucune terrasse orientée vers les terrains de tennis. Il serait opportun d'inverser les pièces techniques (cuisine, stockage, WC) avec la salle de consommation et sa terrasse. Ainsi les clients auraient une vue sur les terrains de tennis. Alternativement, une terrasse sur le toit serait un lieu attractif pour suivre aussi bien les rencontres de tennis que de football ;
- certains spectateurs viennent voir nos rencontres sans forcément vouloir consommer. Pour eux un endroit devra être défini afin qu'ils puissent voir les rencontres organisées sur nos deux terrains principaux (terrain 2 et 3) sans devoir mais en pouvant consommer. En effet, nous craignons que les 2 mètres de distance prévus actuellement entre les terrains de tennis et le nouveau projet ne suffisent pas pour installer des chaises ou bancs et garantir en même temps le passage des gens ;
- il serait opportun de prévoir une place pour installer un barbecue (fixe ou mobile). En effet, les grillades rencontrent toujours un franc succès auprès de nos membres et nous aimerions que le futur exploitant puisse pouvoir continuer à organiser des soirées grillades à nos membres.
- le projet est projeté tout près de nos terrains (2 mètres). Nous espérons que les bruits émanant de la nouvelle infrastructure (cuisine, vaisselle, toilettes) ne dérangeront pas le bon déroulement de nos matchs de championnat. En effet, il est de coutume que les matchs de tennis se jouent dans le calme afin de ne pas gêner la concentration des joueurs engagés ;
- il est essentiel que l'exploitant du futur Pavillon soit tolérant envers les sportifs (joueurs de tennis ou cyclistes) car ceux-ci qui peuvent avoir des chaussures sales et avoir transpiré ;
- le TCRW demande aussi à ce que les travaux soient coordonnés de sorte à ne pas perturber le bon déroulement du championnat (de mi-avril à début juillet) ;
- Il serait essentiel de pouvoir disposer d'un chemin aisé vers l'entrée des terrains pour les sportifs.

Conclusion :

Pour que le futur exploitant du nouveau Pavillon puisse prospérer, une bonne entente avec notre club est essentielle. L'exploitant devra être disposé à être ouvert 7j/7 à des horaires attractifs pour nos membres et aux heures lors desquelles le club dispute ses tournois, matchs de championnat et tournois internes. Il devra pouvoir proposer des menus/grillades à des prix abordables à l'occasion de nos événements et proposer certains services à nos membres contre rémunération par le TCRW. De plus, une infrastructure pour l'hiver sur les terrains 2 et 3 garantira un revenu à l'exploitant pendant les 7 mois que le TCRW n'occupe actuellement pas les lieux. Sans possibilité de pouvoir jouer au tennis pendant l'hiver, le projet est à nos yeux financièrement plus que fragile.

Chers membres du collège échevinal, si ces conditions peuvent être remplies, le TCRW pense que le projet du futur Pavillon pourrait fonctionner. Or, si ces doléances sont ignorées, le risque que le TCRW et ses membres ne fréquentent pas le nouveau bistrot mettrait en danger non seulement la pérennité et viabilité du projet, mais aussi l'attractivité et la survie de notre club.

En espérant pouvoir aider à améliorer le projet, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et une éventuelle nouvelle réunion de concertation. Nous informerons nos membres en janvier 2022 de l'évolution du projet. Nous sommes bien évidemment prêts à consacrer notre temps pour être impliqués plus en détail dans le processus de planification afin que le projet puisse être une plus-value et ceci pour tous les habitants de la commune mais aussi pour nos membres.

Christian Lamesch
Président du TCRW

Valérie Buckhurst
Secrétaire du TCRW